

Référent handicap en organisme de formation ou CFA : missions et postures

Formation gratuite, financée par l'AGEFIPH Auvergne-Rhône-Alpes, réservée aux professionnels de la région Auvergne-Rhône-Alpes, hors structure engagée dans la démarche H+. Maximum 2 inscriptions par structure et par session.

A distance - Synchrone

Au sein d'un organisme de formation (OF) ou d'un centre de formation d'apprentis (CFA), le référent handicap est la personne ressource de la politique handicap mise en place. En interne comme en externe, ses missions contribuent à favoriser l'accessibilité des formations pour les personnes en situation de handicap.

Objectifs

Mieux appréhender le rôle et les missions du référent handicap au sein d'un OF ou d'un CFA

Public Visé

Professionnels de la formation de la région Auvergne-Rhône-Alpes, hors structure engagée dans la démarche H+.

Pré Requis

Aucun prérequis pédagogique n'est exigé. Il est cependant recommandé d'avoir suivi les modules « Points de repères sur le handicap » et « Reconnaissances du handicap » sur notre plateforme d'autoformation en ligne www.moochie.fr. Au niveau technique, il est recommandé de disposer d'une connexion internet fiable et de posséder le matériel nécessaire à la réalisation d'échanges audio et vidéo. Le micro-casque est

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier le socle des missions du référent handicap
Savoir se positionner en interne, en externe et auprès de la personne en situation de handicap

Parcours pédagogique

- Rappel du cadre législatif et réglementaire
- Diversité des profils de référents handicap
- Missions et rôle en interne, en externe, avec la personne en situation de handicap
- Outils et moyens mobilisables (autodiagnostic, plan d'action, indicateurs...)

Méthodes pédagogiques

Animation participative et co-réflexion

Qualification Intervenant-e-s

Sandrine VERON, Via Compétences, chargée de mission Handicap. Depuis près de 15 ans, elle anime et met en place des actions de professionnalisation pour rendre le "monde du handicap" accessible aux acteurs professionnels, et rendre accessible le "monde professionnel" aux personnes en situation de handicap.

Méthodes et modalités d'évaluation

Questionnaire final de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte des

Modalités d'accessibilité handicap

Si votre situation nécessite des aménagements particuliers, merci de nous contacter.



Durée

5.00 Heures

1

Jour

Effectif

De 8 à 16 Personnes



Contactez-nous !

Cellule Professionnalisation

Tél. : 0426735614

Mail : pro@via-competences.fr